



Communiqué de presse
Paris, le 6 novembre 2017

Lancement

Nalo lance un service d'investissement financier sur-mesure à destination des particuliers ainsi qu'un contrat d'assurance-vie Generali Vie

Nalo lance une solution unique d'investissement basée sur l'ultra-personnalisation. L'ambition de Nalo : répondre de manière simple et adaptée à l'ensemble des besoins des investisseurs particuliers grâce à une gestion dynamique et sur-mesure de leurs objectifs financiers.

Dans un environnement financier de plus en plus complexe, l'investisseur particulier se retrouve bien souvent face à des produits trop standardisés et des tarifications difficiles à comprendre. *« Nous sommes partis du constat que bon nombre de services d'investissement étaient trop coûteux, manquaient de transparence et surtout s'avéraient peu adaptés aux objectifs patrimoniaux des particuliers. C'est pourquoi nous avons créé Nalo, un service d'investissement en ligne et sur-mesure, avec l'ambition de devenir la banque privée de demain en alliant la technologie à l'expertise d'une équipe dédiée »,* explique **Guillaume Piard, président et fondateur de Nalo.**

Une approche innovante centrée sur les projets de vie

Que ce soit pour transmettre son patrimoine, préparer sa retraite, anticiper une naissance ou encore acheter un bien immobilier, chacun a besoin d'être accompagné dans les moments-clés de sa vie. Nalo propose ainsi des solutions adaptées à chaque situation patrimoniale et des allocations d'actifs dédiées à chaque projet.

Pour ce faire, Nalo a développé une technologie multi-projets qui permet de gérer dans le temps et de manière indépendante chaque objectif d'investissement avec un niveau de risque évolutif et une stratégie d'allocation dédiés.

« Finalement, chaque client Nalo dispose d'autant de portefeuilles que de projets. Issue de la recherche académique en mathématiques financières, notre méthode d'investissement permet une optimisation dynamique des allocations, en plus d'une sécurisation progressive en fonction des horizons d'investissement » précise **Hugo Bompard, directeur scientifique et fondateur de Nalo.**

Les clients pourront notamment profiter de cette innovation d'usage en confiant un mandat d'arbitrage à Nalo dans le cadre d'un seul et unique contrat d'assurance-vie. Les avantages : une antériorité fiscale maintenue pour les projets futurs, et une flexibilité de réallocation des projets existants.

Un service plus transparent et moins coûteux

Dans un contexte actuel de taux bas et un marché où il existe de nombreux frais « cachés », qui ensemble limitent les rendements des investissements, Nalo joue la carte de la transparence. L'utilisation exclusive des fonds indiciels (dits ETF ou trackers), dont l'objectif premier est d'assurer la diversification des allocations, permet également de réduire considérablement le coût de l'offre. Ainsi, grâce à une utilisation avancée de la technologie et des supports d'investissement choisis avec soin, Nalo propose à ses clients une offre parmi les moins chères du marché.

Nalo mise également sur l'expertise d'une équipe de conseillers privés mise à disposition à partir de 250 000 € d'épargne investie, pour accompagner les clients dans l'ensemble de leurs problématiques patrimoniales (succession, optimisation fiscale, immobilier...).

Nalo Patrimoine : Une solution 100% digitale sur-mesure en partenariat avec Generali Vie

Generali Vie est le seul acteur aujourd'hui en France à pouvoir mettre pleinement en œuvre sur l'assurance-vie l'approche sur-mesure pensée par Nalo. Ce leader français de l'assurance-vie en ligne¹, est ainsi l'assureur du contrat d'assurance-vie Nalo Patrimoine. Nalo apporte un mandat d'arbitrage² associé. Avec ce partenariat, Nalo peut proposer un contrat 100% dématérialisé, dont la souscription se réalise entièrement en ligne à la suite de la saisie des données client, du téléchargement des pièces justificatives et de la signature électronique.

« Précurseurs sur le marché de l'assurance-vie en ligne dès 2000, nous continuons aujourd'hui à miser sur l'innovation et le digital. Ce nouveau partenariat avec Nalo s'inscrit parfaitement dans notre stratégie et souligne notre volonté de nous investir sur le marché des Fintech » indique **Corentin Favennec, directeur en charge des Partenariats Epargne chez Generali France.**

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse, dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

¹ Source : L'Argus de l'assurance – N°7510 – 9 Juin 2017.

² Le mandat d'arbitrage est un service offert exclusivement par Nalo à ses clients, en sa qualité de courtier en assurance, et sous sa seule responsabilité.

A propos des fondateurs



GUILLAUME PIARD – Président

Guillaume a créé Nalo après une carrière en banque d'investissement, à Londres et à Paris. Guillaume a travaillé dix ans en finance de marché, notamment chez Nomura. Il s'est formé à de nombreux postes dont le montage de produits d'investissement, l'arbitrage de marché, le conseil en solutions réglementaires, et la gestion de relation client.

Guillaume est diplômé d'un MBA de l'Université de Chicago Booth School of Business (2015), du CFA (2010), et d'un Master de Physique de Imperial College London (2003).

Il détient le CFA, certification la plus reconnue en finance.



HUGO BOMPARD – Directeur Scientifique

Hugo a créé Nalo après avoir débuté sa carrière en recherche académique, en mathématiques financières au Centre de Recherche en Économie et Statistique. Hugo est statisticien économiste, diplômé de l'ENSAE Paristech, et détient un master de recherche en Probabilités et en Finance de l'Université Paris-Diderot.

En parallèle de sa profession, il s'est passionné pour l'amélioration de l'investissement pour les particuliers, développant des outils d'optimisation, de simplification, et de suivi pour sa propre épargne et celle de son entourage.

A propos de Nalo

Précurseur du véritable « goal based investing » (investissement par objectif) en France, Nalo est un service d'investissement financier, en ligne et sur-mesure. Nalo est courtier en assurance et conseiller en investissements financiers. Grâce à sa technologie multi-poche unique, pensée pour accompagner les épargnants, Nalo permet notamment de gérer plusieurs projets d'investissement au sein d'un même contrat d'assurance-vie.

Nalo propose ainsi le meilleur de la gestion privée : une allocation d'actifs sur-mesure, un suivi permanent et une équipe de conseillers en gestion de patrimoine expérimentés - associés au meilleur du numérique : des frais peu élevés et la possibilité de réaliser l'ensemble de ses opérations sur sa plateforme web.

Plus d'informations sur <https://nalo.fr>

 Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

Contact presse :


Agence Fargo – Amélie Gillot

01 44 82 54 56 – agillot@agencefargo.com

A propos de Generali France

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 11,0 milliards d'euros en 2016. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 8,3 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.


Plus de renseignements sur <https://www.generali.fr/> et www.generation-responsable.com

 Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

A propos du Groupe Generali

Le Groupe Generali est un groupe italien indépendant bénéficiant d'une forte présence à l'international. Fondé en 1831, il figure parmi les leaders mondiaux de l'assurance, est implanté dans plus de 60 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 70 milliards d'euros en 2016. Comptant 74 000 collaborateurs et 55 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe de l'ouest et occupe une place d'importance croissante en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie. En 2017, le Groupe Generali a été inclus dans la liste des 100 entreprises mondiales les plus engagées en faveur du développement durable établie par Corporate Knights.

Plus d'informations sur www.generali.com

 Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

Contact presse :

Laurie Bonneville

03 20 66 32 90 – laurie.bonneville@generali.com